



Expulsion largement exagéré

Par **MAGI2106**, le **01/07/2009 à 13:13**

Bonjour,

Voilà je me suis fait expulsé de mon appart sans lettre d'expulsion a part un petit mot posé sur ma table deux heures avant!!

De plus on m'informe que j'ai pas payé mon loyer mais j'ai reçu aucune lettre de relance ni rien.

Du coup mes affaires sont sur le trottoir!

Le pire c'est qu' on ne veut pas me rembourser ma caution!

Est ce normale d'expulser les gens ainsi sans les prevenir ?

Par **jeetendra**, le **01/07/2009 à 13:30**

bonjour, en effet ce qui vous arrive n'est pas normal du tout, contactez l'Adil de Strasbourg, expliquez leur ce qui vous arrive, ils vous aideront, courage à vous, cordialement

ADIL

5, rue Hannong

67000 STRASBOURG cedex

tél. 03 88 21 07 06

e-mail :adil.67@wanadoo.fr

Par **MAGI2106**, le **01/07/2009** à **20:19**

Merci beaucoup pour votre aide je suivrais votre conseil!

Par **jeetendra**, le **01/07/2009** à **20:19**

de rien, bonne soirée à vous